

Equipe enseignante : Mmes Valentin, Mezerette, Louchart, Cheyrouze, Guidicelli

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale: M.Ortala (excusé)

Représentants des parents d'élèves :

- Titulaires : mesdames Jordy, Bex, Roujean, Boyreau, monsieur Rossi

Equipe municipale :

M.Joviado, maire de la commune

Mme Guerrero, adjointe chargée des affaires scolaires

Délégué Départemental de l'Education Nationale : M. Grille

A – Conseil d'école et règlement intérieur

Présentation des membres du conseil d'école

1 - Le conseil d'école : sa composition, ses compétences

COMPOSITION :

- Tous les enseignants (y compris un membre du R.A.S.E.D),
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école,
- Le maire et le conseiller chargé des affaires scolaires,
- Le Délégué Départemental Education Nationale,
- L'Inspecteur de l'Education Nationale est membre de droit et peut assister aux réunions.

La directrice rappelle que tous les parents représentants suppléants peuvent assister aux séances mais n'ont pas droit de vote, sauf si un titulaire est absent.

Le Conseil d'école est constitué pour 1 an et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres

COMPETENCES : Sur proposition de la directrice de l'école, le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur ;
- donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école ;
- est consulté sur l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants (notamment sur le PPMS) ;
- adopte le projet d'école ;
- est consulté sur l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire ;

Les questions pédagogiques relèvent de la compétence du Conseil des maîtres et ne donnent lieu qu'à une information.

L'ordre du jour est établi par la directrice qui en adresse un exemplaire à chaque membre au moins 8 jours avant la date de la réunion.

Après chaque séance, un procès-verbal est dressé par la directrice et contresigné par le secrétaire de séance.

Ce procès-verbal est transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale ainsi qu'au maire de la commune.

Un exemplaire est affiché à l'entrée de l'école. La diffusion auprès de chaque famille de ce procès-verbal sera effectuée par le biais du blog de l'école et transmis sur papier sur demande écrite.

RESULTAT DES ELECTIONS :

Sur 257 électeurs inscrits, 157 personnes ont voté et 141 suffrages ont été exprimés (soit 16 bulletins blancs ou nuls).

Les 5 sièges à pourvoir ont été attribués à l'ABC qui a obtenu 100% des suffrages exprimés.

La directrice note une participation relativement stable cette année puisque l'on est à un taux de participation de 61% contre 64.5% l'année dernière. Cette année encore, les documents de vote ont été envoyés par voie postale aux parents éloignés avec une enveloppe pré-affranchie de retour. Un vote est arrivé en retour dans les délais et un vote est arrivé la semaine suivante.

2 – Vote du règlement intérieur :

- Modification des horaires d'après-midi et de la récréation de l'après-midi ainsi que des APC
- Modification concernant les PAI : **Le dernier jour de classe, le PAI est remis aux familles qui s'engagent à le rapporter dans son intégralité (document Pai, ordonnance à jour et médicaments non périmés) dès la rentrée scolaire suivante.**

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Ce nouveau règlement intérieur sera affiché à l'entrée de l'école et mis en ligne sur le blog. Par ailleurs, il sera transmis aux familles qui devront le signer.

Madame Valentin rappelle à l'occasion que toutes les communications Ecole figurant dans le cahier de liaison doivent être signées.

B – Volet fonctionnement

1 - Travaux et équipements :

Travaux effectués :

- Bilan des travaux effectués dans l'école durant l'été et depuis la rentrée
Durant l'été, des travaux de mise en conformité et de rénovation énergétique ont été mis en œuvre.
Madame Guerrero fait une présentation succincte de ces travaux.
- Cantine : menuiseries intérieures, extérieures, fibres de verre anti-bruit et retrait des abat-sons, création de toilettes pour les enfants, vestiaires et douche pour les adultes, rampes d'accès, éclairage LED
- Ecole maternelle :
Monsieur le Maire rappelle qu'une problématique de conformité pesait sur l'école depuis 2007, avec avis défavorable de la commission sécurité. Les travaux entrepris avaient donc pour objectif premier de remettre aux normes les bâtiments.
 - Menuiseries extérieures, intérieures, velux automatiques hall entrée
 - Rampe d'accès classe 4 et 5
 - Eclairage LED dans toute l'école
 - Climatisation réversible dans toutes les classes
 - Isolation du toit
 - Enlèvement de la pyramide sur la mezzanine, création plafond et velux
 - Peinture hall d'entrée, couloir
 - Création de placard hall d'entrée
 - Mise en place alarme PPMAux vacances d'automne :
 - Travaux électriques avec remise aux normes au niveau de la mezzanine
 - Mise en place d'une sonnerie pour les récréations
 - Peinture classe 5 et goulottes informatiques enlevées, bureau de direction

Madame Guerrero annonce le calendrier prévisionnel des travaux qui se dérouleront durant les vacances cette année.

- Peinture dortoir, WC adultes, WC enfants
- Peinture classe 3 ou 4 avec prise en compte de la problématique du bruit dans ces classes. En effet, les enseignantes ont fait remonter le fait que ces deux classes sont particulièrement bruyantes. Les travaux de peinture de ces classes seront accompagnés de la mise en place de fibre de verre anti-bruit et de la modification des abat-sons
- Les classes 1 et 2 demandent un travail de préparation important des murs.

Entre-temps, des travaux moins importants seront réalisés :

- Réglage des tableaux TBI
- Changement des fenêtres des WC PS en oscillo-battants ; demande faite l'année dernière par madame Valentin de manière à garantir la sécurité des enfants et dans le cadre du PPMS.

Travaux et demande de matériel en attente :

- Point sur les demandes de travaux à réaliser notamment :
 - Porte d'entrée et porte coupe-feu,

L'équipe enseignante et les parents d'élèves mettent en avant des problèmes de circulation au niveau de la porte du hall et de la porte coupe-feu donnant accès aux classes 3,4,5. Il faut bloquer les portes à l'aide d'une chaise pour les maintenir ouvertes pendant le passage des enfants et des parents.

Peut-on trouver une solution pour améliorer le passage de ces portes ?

Madame Guerrero annonce la mise en place d'un système de tasseau sur toutes les portes donnant accès sur l'extérieur ainsi qu'un système ralentisseur de fermeture de la porte. 13 portes sont concernées pour un montant de 50 euro HT par porte.

Concernant la porte coupe-feu donnant accès aux classes 3,4,5, le seul système qui pourrait être adapté est un système de ventouses magnétiques. Le coût de 2500 euro est pour l'heure trop important pour la commune. Madame Guerrero demande donc aux parents et à l'équipe enseignante de faire preuve de patience sur ce point. Monsieur le Maire ajoute que le dépassement du budget travaux est très important ; montant de 500 000 euro prévu initialement. A ce jour, le montant des travaux s'élève à 580 000 euro.

- Film sans teint, sonnette

Le PPMS prévoit de pouvoir se cacher de l'extérieur. Une pose de film sans teint devait être réalisée sur les nouvelles menuiseries.

A quelle échéance cela sera-t-il réalisé ?

Madame Guerrero précise que deux possibilités sont à l'étude :

- Film sans teint qui serait posé aux prochaines vacances- coût modéré
 - Film micro-perforé qui serait posé aux vacances de février car coût multiplié par 3
- La décision sera prise prochainement.

La sonnette de l'école ne fonctionne plus depuis les travaux. Madame Valentin insiste sur l'importance de cette sonnette. Madame Guerrero prend en compte la demande et une solution sera trouvée.

- Portail :

Les serrures des portails (entrée + contigu à la classe de madame Mézerette) ne fonctionnent plus correctement.

Peut-on réaliser les travaux en urgence ?

Madame Guerrero précise que le portail d'entrée a été réparé durant les vacances. Le portail à proximité de la classe de madame Mezerette sera mis sur la liste des travaux de mercredi prochain.

2 - Hygiène et Sécurité

- Bilan de l'exercice incendie du 1^{er} trimestre

- Bilan réalisé le 27 septembre 2017 en présence des membres de la commission sécurité.

Cet exercice a fait remonter deux problématiques :

- Mauvais fonctionnement des Déclencheurs Manuels suite aux travaux de l'été. Ce point a été solutionné dans les plus brefs délais.
- Evacuation moins efficace car un adulte est mobilisé pour tenir la porte issue de secours. Madame Valentin a donc sollicité la municipalité pour la mise en place d'un dispositif facilitant la sortie des enfants sur les portes suivantes : hall, classe 1, classe 2, classe 4 et 5. Une solution est en cours de réalisation (cf. point précédent)

Cet exercice a été positif relativement au comportement des enfants et des personnels.

- PPMS : mise à jour et validation- Présentation de l'exercice anti-intrusion

- L'exercice anti-intrusion se déroulera le vendredi 10 novembre 2017 en présence de madame Guerrero, monsieur Dagès, policier municipal.
- L'objectif de ce premier exercice est de veiller à ce que les enfants adoptent une posture adéquate avec la nécessaire discrétion et que le personnel affecté aux différentes tâches de mise en sûreté mesure le temps mis pour se confiner (fermetures volets, portes notamment).
- Mise en fonction de l'alarme spécifique PPMS.
- Communication aux enfants sous la forme d'un jeu dans lequel il faut rester très silencieux.
- Communication aux familles dès vendredi pour éviter toute discussion anxieuse dans les familles en amont de l'exercice.

- Bruit dans les classes 3 et 4 : les enseignantes notent que les classes 3 et 4 sont très bruyantes. Ce point a déjà été abordé dans le paragraphe précédent.

- Goûter à l'élémentaire : Nous avons au niveau de la maternelle des enfants présentant de fortes allergies alimentaires. Or, il arrive que les grands fassent passer leur goûter à travers les grillages. L'équipe enseignante de la maternelle souligne son inquiétude. De plus, les goûters ne sont pas préconisés depuis plusieurs années.

Les parents d'élèves précisent que ce point a été abordé au conseil d'école élémentaire mais que l'équipe enseignante élémentaire n'a pas constaté d'abus en termes de qualité de goûter.

Madame Valentin se rapprochera de monsieur Filéri pour trouver une solution qui convienne aux deux écoles.

- Equipement des sanitaires : une vigilance au niveau de l'approvisionnement en savon et essuie-mains est demandée aux services municipaux. Les 2 premiers mois ayant été marqués par un manque sur ces deux points.

Madame Guerrero précise que des consignes ont été faites pour que l'approvisionnement soit efficace.

3 - Cantine et péri-scolaire

- Fonctionnement de la cantine et gestion de la pause méridienne

Des parents d'élèves ont fait remonter des problèmes au niveau de la cantine : verre enlevé avant la fin du repas, déjeuner trop rapide, bruit excessif, attente à la fin du repas bras croisés et problème d'encadrement des enfants.

Madame Guerrero répond qu'effectivement la première période a été marquée par des difficultés au niveau de la pause méridienne. La mairie est tout à fait consciente de ces problèmes.

Monsieur le Maire ajoute que la suppression des contrats aidés cet été a perturbé l'organisation périscolaire. Des solutions sont petit à petit trouvées avec notamment depuis la rentrée de novembre le recrutement de 3 agents pour encadrer la pause méridienne. L'objectif étant de recruter un 4^{ème} agent en décembre. Des aménagements de l'organisation de la pause méridienne pourraient également être mis en place en janvier.

Un allongement de la pause méridienne de 5 minutes depuis cette année est mis en place, l'objectif étant de mettre en place un 2^{ème} service au niveau de la cantine maternelle. Pour l'heure, les moyens techniques et humains ne permettent pas cette mise en œuvre mais ce projet n'est pas oublié par la municipalité.

Les parents d'élèves s'interrogent également sur la durée trop longue selon eux du temps de service. Les enfants restent dans la cantine pendant plus de 1 heure, ce qui peut justifier le bruit excessif et l'agitation.

- Périscolaire : Les parents d'élèves souhaitent qu'une vigilance constante soit mis en œuvre lors de la sortie des élèves.
- Harmonisation des règles de vie scolaire et périscolaire : de manière à donner plus de cohérence pour les élèves, nous travaillons avec monsieur Higounet à l'harmonisation des règles sur les temps passés à l'école. Les règles de vie élaborées dans le cadre des APC notamment serviront de référence concernant les règles de vie et d'utilisation par exemple de la structure de jeu.

4 – Divers

- Bilan de la coopérative scolaire
 - o Compte rendu financier transmis à l'OCCE, organisme d'affiliation.
 - o Mandataire : madame Valentin
 - o Bilan positif :
 - Septembre 2016, solde de 3183.09
 - Charges 2016-2017 : 7803.90 euro
 - Produits 2016-2017 : 6618.50
 - Solde au 1^{er} septembre 2017 : 1997,69 euro

Charges déjà engagées : achat matériel arts visuels spécifiques/ spectacle de Noël

L'appel à cotisation sera transmis la semaine prochaine. Pour répondre à une question posée par une maman d'élève lors de la réunion générale de rentrée, la cotisation à la coopérative scolaire n'est pas déductible des impôts.

Photographe : vendredi 17 novembre

Madame Bex précise que l'association ABC versera 3500 euro à la coopérative.

La municipalité a versé quant à elle une subvention de 900 euro courant juillet.

C – Volet pédagogique

1 - La rentrée 2017 (équipe enseignante, effectifs)

Effectif de l'école à ce jour : 139 élèves

CLASSE	ENSEIGNANTES	ATSEM
PS 29	Mme VALENTIN Véronique (directrice, déchargée le vendredi) Mme LAMEZEC Corinne -vendredi	Mme PELFORT Marylène
PS-MS 10/18	Mme MEZERETTE Isabelle	Mme Eymonot Maryline
GS 27	Mme GUIDICELLI Audrey	Mme VERGNES Cathy
GS 27	Mme CHEYROUZE Cathy	Mme MONTEIL Nathalie
MS 28	Mme LOUCHART Aline	Mme RATEL Sandrine

La prévision d'effectif pour 2018-2019 est à la baisse si on tient compte uniquement de l'état civil transmis par les services de l'état civil ; on serait à 122 élèves.

Ecole maternelle Arc en Ciel - Procès-verbal conseil d'école du 09 novembre 2017

2 – Rythmes scolaires :

Une possibilité de passage à 4 jours à la rentrée prochaine est envisageable sous certaines conditions notamment :

- Semaine de 24 heures maximum,
- Consensus des acteurs de la sphère éducative ;
- Adéquation avec les contraintes liées au ramassage scolaire,
- APC à définir de manière à ce que chaque enfant puisse en bénéficier,
- 6 heures maximum avec 3h30 par demi-journée maximum,
- Respect strict du calendrier, l'éventuelle proposition est à faire avant le 8 décembre.

Madame Valentin précise que le conseil des maitres de l'école maternelle est favorable au retour à la semaine de 4 jours pour les raisons suivantes :

- Grande fatigabilité des enfants pour lesquels la journée d'école n'a pas été raccourcie et auquel on a ajouté le mercredi matin (environ 30 enfants étaient inscrits au centre de loisirs avant la réforme des rythmes)
- Qualité APC qui doivent se faire le soir après la classe jusqu'à 17h05.
- Multiplication des activités pour les enfants

Les directeurs des deux écoles, les représentants de parents d'élèves et madame la chargée des affaires scolaires se réuniront jeudi 16 novembre afin de rédiger une consultation qui sera transmises aux familles dès le vendredi de manière connaître le plus largement possible la position des parents d'élèves.

Un conseil d'école extraordinaire aura lieu le 05 décembre de manière à statuer sur cette question.

3 – Projet d'école : APC, projet « lire et faire lire »

L'accès à la culture est toujours une priorité pour l'école maternelle et le travail sur le langage toujours privilégié notamment dans le cadre des APC (activités pédagogiques complémentaires) qui ont lieu le mardi de 16h05 à 17h05.

Par ailleurs, cette année, un projet avec l'association « lire et faire lire » est mis en place suite à la proposition faite par la mamie d'une élève de GS. Madame Cau-Jamin intervient à raison d'une fois par mois environ pour les GS en alternant mensuellement les classes.

Continuité des apprentissages dans le cadre de la liaison GS/CP :

Même si les classes de GS et de CP n'appartiennent plus au même cycle, les maitresses de GS et CP continuent de se rencontrer. Une première réunion s'est tenue courant octobre avec pour objectif d'avoir un retour sur les acquis de fin de GS et les premières semaines en classe de CP.

Un travail est mené tout au long de l'année scolaire de manière à faciliter l'entrée en CP pour les élèves de GS : lecture d'album par les CP courant janvier, questionnement des CP par les GS courant mai, temps de classe en CP avec déjeuner à la cantine élémentaire, rencontre sportive. Ce dispositif est très satisfaisant et les parents d'élèves notent que ces initiatives sont très appréciées des parents et des enfants.

Evaluation des élèves : depuis l'an dernier, l'outil de communication des acquisitions se présente sous la forme d'un classeur de réussites. Chaque enfant suit donc son propre rythme d'apprentissage. Ce classeur est le reflet des réussites de l'enfant et suit l'élève sur les 3 années de scolarité maternelle. Les parents sont reçus par les maitresses de manière à expliciter cet outil très individualisé.

Ce classeur de réussites sera remis aux familles fin janvier et en juin pour tous les niveaux.

L'année dernière, Madame Bex, Dumiste et maman d'élève était intervenue dans les classes de manière à présenter différents instruments. Cette séance a été très appréciée des enfants et de l'équipe enseignante. L'équipe enseignante souhaiterait savoir si une nouvelle intervention peut être envisagée. Madame Bex répond par la positive et une programmation de cette intervention sera faite.

De la même façon, l'OCT était intervenu l'an dernier dans les classes. Madame Guerrero contactera Renaud Gruss de manière à savoir si une nouvelle intervention est envisageable.

D - Manifestations autour de l'école

Manifestations ABC à venir

Loto : 11 février à 14h30
Vide-grenier : 17/18 mars 2018
Tombola : lors de la fête de fin d'année

Madame Bex précise que cette année, l'ABC souhaite offrir un livre aux enfants à la fin de l'année scolaire et non plus à Noël. Par contre, un sachet individuel sera offert aux enfants par l'ABC le vendredi 22 décembre avant les vacances de Noël. L'équipe enseignante reçoit favorablement cette proposition.

Manifestation école 1^{er} trimestre

Festivités de Noël : spectacle et goûter

- Spectacle le mardi 12 décembre 2017 : « les vacances du Père Noël » compagnie le Petit théatrum
- Goûter de Noël interne à l'école : le mardi 19 décembre. Les parents d'élèves seront sollicités pour les décorations, les gourmandises et les boissons
- Venue du Père Noël à l'école avec un cadeau pour chaque classe.

Au niveau de la municipalité, madame Guerrero précise que la Parade de Noël aura lieu dimanche 17 décembre avec diverses manifestations dont une chorale par les enfants des NAP, la présence du Père Noël, des lutins et une calèche. Les habitants de Buzet sont invités à participer à cette manifestation.

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été traitées, madame Valentin remercie les membres du conseil d'école. Le conseil s'achève à 20h30.

La directrice
V.Valentin

La secrétaire de séance
A.Guidicelli